

# Un Québec au diapason de la nouvelle francophonie

Jean-Pierre Corbeil, Richard Marcoux  
et Victor Piché

Comme pour la vaste majorité des Québécois et des Québécoises, la situation de la langue française nous tient fortement à cœur. La langue française demeure fragile et requiert une vigilance continue, non seulement dans le contexte canadien et nord-américain, mais aussi dans un contexte international où l'anglais — ou plus souvent le *globish* — semble s'imposer de plus en plus. La promotion du français demeurera toujours un objectif central pour l'ensemble de la société québécoise. Nous croyons toutefois que des gains appréciables ont pu être réalisés au cours des dernières décennies et que les discours catastrophistes sont contre-productifs (voir encadré 1).

La question principale est la suivante : comment penser l'avenir en tentant d'identifier les chantiers d'action qui ont le plus de chance de favoriser la promotion et le rayonnement de la langue française au Québec ? C'est notre plus grand souci. L'objectif principal de ce livre est de proposer une vision qui nous permette de sortir de la morosité ambiante quant à l'état de notre langue publique commune, de prendre acte des acquis et d'entrevoir l'avenir.

Le débat actuel sur le déclin du français au Québec s'articule essentiellement autour de deux axes principaux : 1) les indicateurs de langue maternelle et de langue parlée le plus souvent à la maison — une piste selon nous en contradiction avec les objectifs explicites de la politique linguistique (voir encadré 5); et 2) les changements entre les recensements de 2016 et 2021 — qui conduit selon nous à faire l'impasse sur les gains réels

du français au Québec au cours des dernières décennies et qui donne l'impression que les changements récents témoignent d'une tendance, alors qu'il s'agit d'effets conjoncturels en lien direct avec les nouvelles tendances migratoires (réversibles en arrimant les politiques de francisation avec la politique d'immigration).

**La langue publique commune :  
l'espace privilégié de la politique québécoise**

Rappelons que le projet de loi 96 (qui est devenu la loi 14), adopté en février 2022, vise à modifier la Charte de la langue française afin de mettre en place des mesures correctives afin de renverser les tendances actuelles au « recul » du statut, de la présence et de l'usage du français au Québec et à Montréal en particulier.

L'un des mandats conférés à l'Office québécois de la langue française (OQLF) est de « surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre [responsable de la langue française], notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques ». À cet égard, l'article 160 de la nouvelle mouture de la Charte de la langue française prévoit que :

« L'Office détermine les indicateurs de l'usage du français dans la sphère publique par la population québécoise et les autres indicateurs de suivi utilisés pour produire ce rapport, à l'exception de ceux visés au deuxième alinéa, de concert avec le commissaire à la langue française. »

Un premier constat : cet article de la Charte nous situe de plain-pied dans l'espace public (travail, services publics, commerces, enseignement).

## Mesurer autrement

En considérant le mandat confié à l'OQLF à l'article 160 de la Charte, quelles dimensions, quelles réalités et quels paramètres devrait-on prendre en compte pour faire le suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec? De façon plus spécifique, quels indicateurs seraient à privilégier? Et à quelles fins? Quelle est leur pertinence en tenant compte des objectifs visés? Quels outils et perspectives favoriseraient une meilleure prise en compte de la diversité et de la complexité croissantes des pratiques linguistiques au Québec?

Bref, y a-t-il des indicateurs dont on tient peu compte actuellement qui seraient mieux à même de refléter la contribution à l'espace francophone des personnes dont le français n'est pas la langue première ou celle qui domine dans la sphère privée? Quels sont les indicateurs dont le suivi de l'évolution permettrait de mieux rendre compte de la complexité du processus d'intégration linguistique des nouveaux arrivants, ce qui inclut l'influence des pratiques et des attitudes d'inclusion ou d'exclusion des membres de la société d'accueil sur les choix et les orientations linguistiques de ces immigrants?

Puisque la législation linguistique québécoise vise les communications qui se tiennent dans l'espace public et non dans la sphère privée, ne devrait-on pas revoir les divers indicateurs afin de brosser un portrait plus complet et plus juste de l'évolution de la présence et de l'usage du français au Québec ainsi que les facteurs qui influencent cette évolution?

Ne faut-il pas revoir également la pratique traditionnelle de segmentation de la population québécoise entre les groupes francophone, anglophone et allophone qui prévaut depuis près de 50 ans et qui induit des conclusions très discutables sur l'évolution du rapport réel au français? Que signifie en fait la francophonie au Québec? Que signifie être francophone? Ne s'agit-il pas de concepts fluides et mouvants aux multiples

contours ? Peut-on être francophone dans certains contextes et être allophone ou anglophone dans d'autres ?

En d'autres termes, peut-on réfléchir autrement aux critères d'évaluation de l'évolution du statut, de la présence et de l'usage du français au Québec ?

### **Pourquoi la sphère privée échappe à la politique linguistique**

Dans les recensements, trois indicateurs mesurent les caractéristiques ou les comportements linguistiques dans la sphère privée définie par la famille, la maison, le foyer : les deux premiers traitent des langues maternelles et celles parlées à la maison et le troisième s'intéresse aux transferts ou substitutions linguistiques — soit le fait d'adopter (ou d'avoir adopté) une autre langue que sa langue maternelle le plus souvent à la maison. Depuis plusieurs années, les débats linguistiques ont fait largement écho aux tendances à la baisse des indicateurs des parts relatives de la langue maternelle française et du français parlé le plus souvent à la maison. Soulignons que, sur ce plan, et hormis la dernière période intercensitaire, les indicateurs sont également à la baisse en ce qui concerne la langue maternelle anglaise et stable pour ce qui est de l'anglais parlé le plus souvent à la maison. Ce sont essentiellement les choix démographiques qui sont à l'œuvre ici (voir encadré 2A).

L'une des dimensions essentielles de toute politique publique est de pouvoir infléchir des tendances sociales jugées indésirables mais *réversibles*. Dans le contexte actuel, les tendances liées à l'évolution du poids démographique de la population de langue maternelle française sont non seulement irréversibles, mais elles sont le fruit de choix de société. Jusqu'à tout récemment, la langue française était essentiellement portée par le groupe d'origine française ou d'ascendance canadienne-française qui, grâce à une forte natalité, maintenait son poids démographique. Cette histoire a été maintes fois racontée par

les démographiques. Avec un indice synthétique de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations depuis la fin des années 1960, il est clair que ce groupe ne réussit plus à lui seul à maintenir son poids relatif au sein de la population québécoise, et cela se trouve confirmé par l'indicateur fondé sur la langue maternelle. Ce constat démographique affecte aussi, dans une moindre mesure, la population de langue maternelle anglaise (voir la figure 1 dans le chapitre 1).

Cette « nouvelle » réalité démographique inéluctable a des répercussions directes sur le deuxième indicateur linguistique, celui de la langue parlée (le plus souvent) à la maison. Cet indicateur est essentiellement nourri par les personnes de langue maternelle française. En effet, environ 94 % des personnes qui parlent principalement le français à la maison sont de langue maternelle française. Une diminution de la proportion de la population de langue maternelle française entraîne donc automatiquement une baisse de celle des personnes parlant le français le plus souvent à la maison.

Contrairement à la langue maternelle, l'indicateur de la langue parlée le plus souvent à la maison est réversible, mais à très long terme, et la politique linguistique n'a pas d'emprise directe sur les comportements langagiers à la maison. On constate, certes, que l'indicateur de la langue parlée à la maison chez les immigrants montre une réelle évolution en faveur du français (voir figure 4 dans le chapitre 1), mais il faut reconnaître qu'il peut s'agir d'un long processus, parfois sur plusieurs générations, comme le montre Calvin Veltman au chapitre 4.

Compte tenu du fait que la très forte proportion de la population capable de parler le français s'est maintenue depuis des décennies au Québec<sup>1</sup>, il nous semble clair que la mesure de

---

1. Soulignons que, hormis un recul de 0,8 point de pourcentage entre 2016 et 2021, la proportion de la population capable de soutenir une conversation en français s'est maintenue autour de 94 % depuis 1991. Cette proportion était de 88,5 % en 1971, avant l'adoption de la loi 101.

l'évolution du fait français dans la province doit donc passer par d'autres voies, plus inclusives. L'une des voies les plus prometteuses est celle qui consiste à prendre acte du potentiel important de l'apport de plusieurs groupes à la francophonie québécoise. On pense bien sûr aux collectivités immigrantes, mais il faut aussi inclure d'autres groupes qui vivent et travaillent totalement ou partiellement en français, par exemple, les populations autochtones et anglophones. C'est précisément cet apport qui est reconnu lorsque nous proposons de tenir compte du plurilinguisme, qui inclut chez une même personne l'usage du français avec celui d'autres langues tant dans la sphère privée que dans la sphère publique<sup>2</sup>. Notre approche intègre ainsi cette nouvelle francophonie, ce qui conduit nécessairement à revoir tous les indicateurs en y incorporant le plurilinguisme comme un apport significatif à l'édification d'un Québec français.

L'exemple le plus édifiant pour nous est l'utilisation très restrictive que l'on a faite de l'indicateur de la langue parlée le plus souvent à la maison. Pour bien marquer le déclin du français au Québec, de nombreux observateurs et acteurs de premier plan ont énoncé à plusieurs reprises la proportion de 48 % de la population parlant le français à la maison à Montréal<sup>3</sup>. Mais d'où vient ce nombre ? De fait, il réfère uniquement à la part de la population qui parle uniquement le français le plus

---

2. Rappelons que l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration s'intitulait « Au Québec pour bâtir ensemble ». Cet énoncé fait appel aux Québécois de toutes origines à participer au développement de la société québécoise dans tous les domaines, y compris dans le domaine linguistique.

3. Lors du 18<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Djerba, en Tunisie, le premier ministre François Legault mentionnait « qu'à 48 % de francophones sur l'île de Montréal, la situation est inquiétante ». Il faisait ainsi référence à la proportion de la population parlant (uniquement) le français (le plus souvent) à la maison dans l'île de Montréal, proportion qui serait passée de 54 % à 48 % en 20 ans. Ses propos ont été repris plusieurs fois par son ministre responsable de la langue française, Jean-François Roberge.

souvent à la maison sur l'île de Montréal, ce qui maintient dans l'angle mort l'usage du français à la maison en combinaison à d'autres langues par près de 332 000 Montréalais<sup>4</sup>.

Les rapports diversifiés à la langue française et la pénétration progressive de cette langue à la maison, notamment chez ceux dont ce n'est pas la langue première, requièrent une approche inclusive qui tienne compte de l'ensemble des locuteurs de cette langue à la maison. Cela permet ainsi de redéfinir ce que signifie être francophone dans la sphère familiale.

Il faut préciser que, même en tenant compte du plurilinguisme à la maison, nous sous-estimons encore beaucoup l'apport francophone de plusieurs personnes qui ne sont pas de langue maternelle française, mais qui vivent et travaillent en français tout en ne parlant pas le français à la maison. Bref, même avec une approche élargie qui reconnaît le plurilinguisme dans la sphère privée de la famille, l'indicateur de la langue à la maison ne couvre qu'une partie de la réalité francophone du Québec. Nous y reviendrons plus loin en parlant de la présence du français au Québec.

Ce détour sur la langue parlée à la maison a surtout visé à démontrer l'intérêt, voire la nécessité, de tenir compte du plurilinguisme pratiqué dans de nombreuses familles québécoises. Si cette approche montre d'ores et déjà une extension non négligeable de l'espace francophone, elle demeure partielle et donne une image tronquée de la francophonie qui se construit dans la sphère publique.

Un des arguments utilisés pour justifier l'utilisation de l'indicateur de la langue parlée le plus souvent à la maison comme indicateur de suivi de l'évolution du français est que c'est la langue que les personnes utilisent dans la sphère publique. On fait ici l'hypothèse que la langue parlée à la maison déterminerait par exemple la langue de travail. Or, de nombreuses

---

4. Voir à ce sujet notre rapport sur les langues parlées à la maison suite au recensement de 2021 (ODSEF, 2023).

données tendent à montrer que c'est souvent le contraire qui se passe ou, à tout le moins, qu'il s'agit d'un processus bidirectionnel.

Un mot sur le troisième indicateur linguistique de la sphère privée, la substitution linguistique<sup>5</sup>. On peut contester l'attention accordée à ce phénomène pour jauger la force d'attraction du français auprès de la population n'ayant pas le français comme langue maternelle. Dans leur chapitre, Caron-Malenfant, Corbeil et Bastien montrent que la lente évolution de ce phénomène ainsi que son influence assez marginale sur l'évolution des parts relatives des populations parlant soit le français soit l'anglais le plus souvent à la maison affectent très peu l'évolution de la situation linguistique en regard de l'influence beaucoup plus importante des phénomènes comme la migration internationale ou la fécondité<sup>6</sup>.

Bref, ce détour par des considérations associées à la sphère privée ne doit pas nous faire dévier de l'objectif premier de la politique linguistique du Québec, qui vise essentiellement la sphère publique où doit rayonner le français comme langue commune.

### Tenir compte des acquis du passé

Penser l'avenir, c'est aussi tenir compte du passé et de la nouvelle réalité démographique québécoise. Sans trop nous y attarder, il est difficile de comprendre pourquoi les réussites du passé ont été si facilement évacuées dans le débat actuel. Obnubilés par les résultats du recensement de 2021, on a ainsi éliminé du discours près de quarante ans de progrès notables

---

5. Les substitutions linguistiques constituent le 7<sup>e</sup> indicateur mentionné à l'article 160 de la Charte qui doit être pris en compte pour la surveillance de l'évolution de la situation linguistique au Québec. On peut s'en étonner dans une loi qui vise pourtant la promotion du français comme langue publique commune.

6 Voir chapitre 6.

dans l'évolution de la présence et de l'usage du français comme langue publique commune.

Selon nous, la première étape du chantier linguistique devrait consister à faire le bilan des réussites en ce domaine. Plusieurs indicateurs illustrent d'ailleurs un certain nombre d'aspects positifs dans l'évolution de la situation linguistique au Québec. Sans remonter jusqu'aux années 1970, avant l'adoption de la Charte de la langue française, quand la situation de la langue française était déplorable, voici quelques exemples d'indicateurs encourageants qui résultent de plusieurs actions gouvernementales qui ont porté leurs fruits.

Premièrement, il est intéressant de considérer deux indicateurs qui mesurent l'évolution du français au niveau global. Le premier concerne la connaissance du français mesurée par la capacité autodéclarée de tenir une conversation en français. Depuis 1971, on note une montée importante de la connaissance du français chez les immigrants, passant de 53% à 81% en 2021<sup>7</sup>. Cet indicateur est souvent critiqué étant donné son caractère subjectif et le fait que connaître une langue ne signifie pas nécessairement qu'on en fait usage ou qu'on la parle. L'encadré 3 montre pourquoi l'on doit rejeter cette hypothèse.

Dans la population immigrante, le français comme première langue officielle parlée (entre le français et l'anglais) est également un indicateur global qui, lui aussi, montre une augmentation de l'utilisation du français: de 35% en 1971 à 63% en 2021. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion passe de 86% en 1971 à 89% en 2021<sup>8</sup>.

Au-delà de ces deux indicateurs globaux, on peut se demander ce qui se passe dans les espaces publics spécifiques. Si l'on

---

7. Les chiffres présentés ici proviennent du chapitre 1.

8. Au Québec, l'indicateur de la première langue officielle parlée (PLOP) est fortement corrélé à celui de la langue dans laquelle on se sent le plus à l'aise pour communiquer.

considère la période 2006 à 2016<sup>9</sup>, les indicateurs sont à la hausse parmi la population immigrante. Par exemple, le français comme langue le plus souvent utilisée au travail était de 50 % en 2006 et de 53 % en 2016. Si l'on prend en compte les personnes qui utilisent le français à égalité avec l'anglais au travail, on obtient 63 % en 2006 et 72 % en 2016<sup>10</sup>. Il est vrai que pour l'ensemble de la population non immigrante, on note une légère diminution de la catégorie «le français le plus souvent utilisé» (85 % contre 83 %), mais cette diminution s'explique essentiellement par l'augmentation de l'utilisation du français et de l'anglais à égalité. Lorsqu'on combine les deux catégories, on note plutôt une stabilité autour de 89 %. Il s'agit d'un phénomène dont il a été question dans les débats récents et qui fait référence au processus de «bilinguisation» du marché du travail. Comme le souligne l'encadré 2A, le bilinguisme est notamment le résultat de choix politiques centrés sur un modèle de croissance économique.

Avec le travail, l'éducation constitue un deuxième espace public crucial. Les données sur le français comme langue de scolarisation, résumées par Jean-Pierre Corbeil au chapitre 1, montrent clairement une évolution positive à tous les niveaux : primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Enfin, il est important de souligner les résultats des nombreuses études produites par l'OQLF concernant l'utilisation du français dans plusieurs domaines de l'espace public. Les résultats de ces études présentent des indicateurs très positifs, que ce soit pour les langues parlées à l'extérieur de la maison, les langues de communication (commerce de quartier, centre commercial, service de santé, banque, service municipal), ou

---

9. Nous reviendrons sur la période 2016-2021 dans la prochaine section.

10. Le chapitre 1 révèle également qu'entre 2001 et 2016 on a observé une baisse de l'utilisation exclusive de l'anglais au travail tant chez les travailleurs de langue maternelle tierce que de langue anglaise au profit d'une hausse de la réponse «utilisation de cette langue à égalité avec le français».

encore la langue des services sur l'île de Montréal. Plusieurs de ces études n'indiquent en effet aucun recul depuis les années 2010, voire depuis 2007. Mentionnons aussi que l'enquête de 2021 sur les comportements linguistiques des jeunes de 18 à 34 ans en matière de consommation montre un usage considérable du français dans plusieurs domaines. Même sur la langue de l'affichage des entreprises de l'île de Montréal, l'étude de l'OQLF avait observé une augmentation du taux de conformité de l'affichage public entre 2010 et 2017.

Cela dit, deux dimensions linguistiques demeurent problématiques : 1) l'OQLF note un recul important de la prédominance du français entre 2010 et 2017 en ce qui concerne la langue d'accueil<sup>11</sup> et 2) s'inquiète d'un soi-disant désintérêt généralisé des jeunes pour la culture populaire québécoise. Soulignons que dans les hypothèses explicatives avancées par l'OQLF, l'immigration n'est pas retenue comme facteur explicatif.

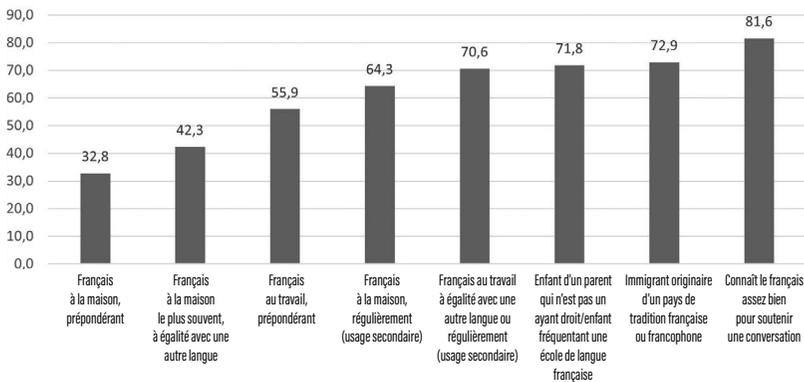
#### **Pour une nouvelle approche : la présence du français au Québec**

L'usage d'une langue est multidimensionnel, c'est-à-dire qu'il existe de multiples façons d'utiliser, ou non, le français. Par exemple, on peut très bien ne pas parler le français le plus souvent à la maison, mais travailler, vivre et étudier en français. Une façon de tenir compte des usages multiples du français est de les mesurer de façon cumulative, ce qui permet de donner un aperçu de la présence ou de l'usage diversifié du français ou du rapport à cette langue. Le graphique qui suit propose une telle mesure (voir encadré 2B).

---

11. Voir chapitre 1.

**Figure 1.** Usage ou présence cumulé du français chez les immigrants dans la RMR de Montréal, 2021



Source : Statistique Canada, recensement de la population de 2021, avec la collaboration de René Houle.

Note : La présence ou l'usage cumulé du français représente ici la contribution « marginale » de chacun des éléments d'usage ou de présence du français au total. En d'autres termes, chaque situation d'usage ou de présence du français sur cette échelle est mutuellement exclusive. Par exemple, les personnes qui utilisent ici le français de façon prépondérante au travail ne parlent pas le français de façon prépondérante ou à égalité avec une autre langue à la maison, et ainsi de suite.

Nous avons choisi la région de Montréal, puisque c'est dans cette région que se concentre la majorité de la population immigrante et qu'on la cite souvent – à tort selon nous – pour montrer le recul du français. Pourtant, en 2021, si l'on tient compte des situations multiples de l'usage du français parmi la population immigrante, le français est utilisé ou présent dans 82 % des cas<sup>12</sup>. On est loin du 33 % où le français est prépondérant à la maison. Cette approche cumulative permet par exemple de constater que 14 % des immigrants du Grand Montréal travaillent surtout en français même s'ils ne parlent pas le français de façon prépondérante ou à égalité avec une autre langue à la maison. Avec les indicateurs traditionnels, ces personnes sont exclues de la francophonie québécoise. De plus, même si aucun des critères d'utilisation du français que permet

12. Soulignons qu'une part de la population capable de soutenir une conversation en français peut en faire une utilisation dans d'autres domaines de l'espace public que celui du travail. Cette part n'est cependant pas mesurable à partir des données du recensement de la population.

le recensement de la population ne s'applique, il reste un 10 % de cette population qui peut tenir une conversation en français et qui l'utilise ou est susceptible de l'utiliser dans d'autres domaines de l'espace public.

### Mais alors, où est la menace à la langue française ?

Cette idée de menace est liée à quatre approches différentes permettant d'examiner les tendances linguistiques. La première approche a consisté à privilégier les trois indicateurs de la sphère privée, soit la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les substitutions linguistiques. Ce point a déjà été abordé plus haut. Outre que ces trois indicateurs ne peuvent d'aucune façon répondre aux objectifs de la politique linguistique qui vise l'espace public, nous rejetons l'idée que la langue parlée le plus souvent à la maison est un déterminant de la langue parlée ou utilisée dans la sphère publique. Comme nous l'avons mentionné à de multiples reprises, c'est souvent l'inverse qui se produit parmi la population de langue maternelle autre que française, en particulier la population immigrante, qui répond à la demande du marché pour le français, demande qui est en croissance depuis plusieurs années<sup>13</sup>. C'est ainsi que le français pénètre graduellement l'espace familial comme suite de son usage quotidien au travail, à l'école et aux études ainsi que dans divers domaines de l'espace public.

Mentionnons également que la lente diminution du français comme langue maternelle et langue parlée le plus souvent à la maison ne devrait pas nous surprendre. Comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est là le résultat de choix démographiques vieux maintenant de cinquante ans (voir encadré 2A).

---

13. Voir l'étude de François Vaillancourt, « Analyse économique des politiques linguistiques au Québec : 40 ans de Loi 101, *CiRANO*, 2018 (2108S-16, Cahier scientifique).

La deuxième approche de l'argumentation sur la menace vient de la dévalorisation du plurilinguisme, voire du rejet du plurilinguisme comme apport significatif à l'espace francophone. Ce faisant et en lien avec le premier point, on insiste sur le recul du français souvent sous prétexte que, dans une logique de jeu à somme nulle, toute présence de l'anglais ou d'une langue tierce signifierait automatiquement une absence ou un recul de celle du français.

Une troisième approche qui alimente l'idée de menace est liée à la focalisation répétée sur les dynamiques linguistiques sur l'île de Montréal, ignorant ainsi les échanges linguistiques importants entre les banlieues et l'île (voir encadré 7).

Enfin, la quatrième approche a trait aux réactions face aux données du dernier recensement de la population (2021), qui conduit à analyser les tendances globales uniquement à partir de l'examen des évolutions sur ces cinq années. Il est vrai que la période 2016-2021 se caractérise par une diminution de l'utilisation et de la présence du français tant dans la sphère privée que dans le domaine du travail. Mais, comme on le verra au chapitre 1, cette évolution est principalement attribuable à des facteurs migratoires (internationaux et interprovinciaux) qui découlent directement de l'évolution récente des politiques canadiennes et québécoises en matière de migration internationale. Compte tenu des changements importants survenus pendant une aussi courte période, il est difficile de déterminer dans quelle mesure ceux-ci ne sont que conjoncturels et seraient réversibles<sup>14</sup>. Cela dit, la rareté de la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité et le grand nombre de postes à pourvoir devraient se poursuivre et expliquent en grande partie la forte poussée de l'immigration temporaire actuelle et récente, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada.

---

14. Ajoutons également que les faibles soldes de la migration interprovinciale pourraient en partie être attribuables au contexte pandémique qu'a connu le pays.

Deux facteurs notables expliquent en effet les différences observées entre 2016 et 2021 : (1) l'impact de la croissance des résidents non permanents et (2) l'impact de la composition des nouvelles vagues d'immigration. Comment interpréter ces chiffres ? D'abord, en langage statistique, un point sur une courbe ne constitue pas une tendance. Pour nous, l'explication principale pour ces modifications, interprétées comme des « reculs », est à mettre en lien direct avec des politiques d'immigration et linguistiques qui sont peu ou mal arrimées à ces nouvelles réalités migratoires<sup>15</sup>. En d'autres termes, les enjeux migratoires actuels doivent interpeller les politiques gouvernementales et les décideurs quant aux stratégies de francisation, de valorisation et de promotion du français à mettre en place.

Afin d'illustrer ces changements migratoires récents, mentionnons d'une part que le nombre d'immigrants temporaires (résidents non permanents) est passé de 86 000 à 206 000 entre 2016 et 2021<sup>16</sup>. D'autre part, les nouvelles vagues migratoires comprennent davantage de personnes qui proviennent de pays où l'on est susceptible de connaître l'anglais mais non le français (par exemple, l'Inde, la Chine, les Philippines, l'Iran, le Nigéria et la Syrie). En 2021, près de 26 % des immigrants récents avaient l'anglais comme première langue officielle parlée, comparativement à 18,4 % en 2016. De plus, bien que la proportion des résidents non permanents pouvant soutenir une conversation en anglais mais non en français (68,4 %) soit demeurée semblable à celle en 2016, la forte croissance de cette

---

15. Voir notamment Anne Michèle Meggs, *L'immigration au Québec : comment on peut faire mieux*, Éditions du Renouveau québécois, 2023

16. Cette tendance semble vouloir se poursuivre. Ainsi, selon Statistique Canada, le nombre de résidents non permanents sur le territoire québécois au 1<sup>er</sup> juillet 2023 est estimé à 471 000 personnes. Il s'agit d'une augmentation de 148 000 personnes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette augmentation de 46 % est principalement attribuable à la hausse des demandeurs d'asile ainsi que des titulaires de permis de travail et membres de leur famille.

population contribue à la croissance de l'unilinguisme anglais au sein de la société québécoise.

Il faut également souligner que lors du recensement de 2021, 54 % des immigrants récents faisaient partie de la catégorie d'admission des immigrants économiques – une catégorie sur laquelle le Québec exerce un contrôle en vertu de l'Accord Canada-Québec de 1991. En 2016, cette proportion était de près de 62 %. En contrepartie, les réfugiés représentaient 18 % de l'immigration récente, contre un peu plus de 12 % en 2016<sup>17</sup>.

En 2022, selon les données diffusées par l'Institut de la statistique du Québec, la moitié des résidents non permanents étaient des travailleurs temporaires (programmes de travailleurs étrangers temporaires et de mobilité internationale). Une part importante de ces résidents non permanents a fini ou finit par obtenir la résidence permanente en vertu d'une voie rapide d'immigration permanente par le biais du programme de l'expérience québécoise (PEQ). La majorité de ces immigrants du PEQ sont soit des travailleurs temporaires, soit de récents diplômés internationaux du Québec<sup>18</sup>.

Du point de vue linguistique, il faut souligner deux choses : (1) ces catégories d'immigrants temporaires ne sont pas assujetties aux critères linguistiques que doivent satisfaire les

---

17. Soulignons à cet égard qu'en 2016, les réfugiés en provenance d'Haïti représentaient 10 % de l'ensemble de réfugiés, contre 4,4 % en 2021, et que ceux en provenance de l'Asie de l'ouest et centrale ainsi que du Moyen-Orient (dont la Syrie) représentaient près de 52 % de l'ensemble en 2021, comparativement à un peu plus de 35 % en 2016.

18. Afin d'être sélectionnés pour le volet Travailleurs temporaires dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise, les candidats doivent notamment avoir une connaissance du français oral qui équivaut au niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes (niveau 4 pour le conjoint ou la conjointe qui accompagne le [la] candidat[e]). La même exigence s'applique pour le volet Diplômés du Québec.

résidents permanents de la catégorie des immigrants économiques et (2) jusqu'à tout récemment (juillet 2019), elles n'avaient pas accès aux cours de francisation. Des études commencent d'ailleurs à être diffusées sur les nombreux obstacles à la francisation pour cette catégorie d'immigration temporaire (voir encadré 8 et le chapitre de Stéphanie Arsenault et collègues).

En terminant, un dernier élément nécessite d'être mentionné en matière de comparaison des données de 2021 avec celles de 2016 ou de cycles antérieurs du recensement. En août 2022, Statistique Canada a diffusé une note aux utilisateurs de données concernant la prudence à exercer à cet égard, compte tenu surtout des changements dans le libellé et de l'inversion des questions sur les langues parlées à la maison et utilisées au travail. Cette mise en garde touche particulièrement les mentions d'usage régulier du français comme langue secondaire à la maison et au travail. Cela dit, bien qu'il soit difficile à l'heure actuelle de quantifier avec précision l'influence de ces modifications sur la situation linguistique observée en 2021, tout porte à croire qu'elle serait marginale en regard des composantes démographiques de la migration et de l'accroissement naturel.

### **L'interdisciplinarité : ouvrir les débats**

Jusqu'ici, nous avons concentré la discussion sur les indicateurs linguistiques dans une optique unidimensionnelle, largement héritée des débats usuels à partir des données de recensement et de quelques enquêtes effectuées par l'OQLF. Dans cette deuxième partie, nous privilégions des approches différentes, réunissant plusieurs perspectives disciplinaires et méthodologiques qui abordent des thèmes souvent absents des débats linguistiques.

## Quel(s) indicateurs pour quel(s) objectif(s) ?

Il s'agit d'abord de répondre à la question « quel indicateur pour quel objectif<sup>19</sup> ? ». Une première façon d'y répondre est de rappeler le contexte historique à la base de la production des indicateurs ethniques et linguistiques spécifiques au Québec et surtout d'examiner l'évolution de la demande sociale et politique pour de nouveaux indicateurs. C'est ce que propose **Victor Piché** dans un survol de l'évolution historique des catégories ethniques et linguistiques au Québec et au Canada à travers quatre périodes, qui constituent autant de moments clés où l'utilisation des catégories ethniques et linguistiques a subi des changements importants. Il montre, à travers l'histoire des rapports ethniques et linguistiques dans le contexte canadien, le rôle politique et idéologique qu'ont joué les statistiques ethniques et linguistiques dans les rapports de pouvoir et dans les débats sur le diagnostic quant à la santé de la langue française au Québec.

L'éventail d'indicateurs disponibles pour effectuer un tel suivi de la situation linguistique requiert qu'on statue sur l'importance relative de chacun de ces indicateurs, sur leurs forces et leurs faiblesses respectives. À partir d'une perspective démolinguistique, **Marc Termote** examine un grand nombre d'indicateurs disponibles lorsqu'il est question d'aborder les outils à notre disposition pour comprendre l'évolution des dynamiques linguistiques. Les enjeux et les défis que pose chacun de ces indicateurs sont à la fois de nature épistémologique et méthodologique.

Alors que **Marc Termote** présente notamment des arguments en faveur du critère de la langue parlée le plus souvent à la maison, le texte de **Calvin Veltman** intègre l'indicateur de

---

19. Cette question n'est pas nouvelle : voir Victor Piché, 2004, « Immigration et intégration linguistique : vers un indicateur de réceptivité sociale », *Diversité urbaine*, 4, 1, printemps : 7-22.

l'usage secondaire d'autres langues au foyer, en plus de la langue principale, ce qui ouvre la voie à une analyse plus riche qui permet de mettre en lumière non seulement les pratiques plurilingues au foyer, mais également leur relation avec l'usage des langues dans l'espace public, qui est le principal indicateur visé par la politique linguistique québécoise.

Tout comme Calvin Veltman, **Nicolas Auclair** met l'accent sur les tendances en matière de plurilinguisme dans la sphère familiale. En examinant tour à tour divers indicateurs, selon la combinaison des variables disponibles, il présente et examine l'évolution des groupes linguistiques à partir de variables mesurant un usage moins limitatif des langues française et anglaise à la maison. De plus, considérant l'importante disparité des populations linguistiques, il analyse plus spécifiquement la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, où se concentrent les populations de langue anglaise et de langues tierces.

**Éric Caron-Malenfant**, **Jean-Pierre Corbeil** et **Nicolas Bastien** examinent l'ampleur du phénomène des transferts linguistiques au Québec, soit le fait d'adopter une autre langue que sa langue maternelle le plus souvent à la maison. Compte tenu du fait que ce concept est régulièrement discuté et proposé par plusieurs observateurs comme un indicateur clé pour suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec, les auteurs montrent l'influence toute relative de ce phénomène sur l'évolution de la situation linguistique québécoise en regard des autres composantes de l'évolution démographique ou démolinguistique. Contrairement à une idée reçue, le phénomène des transferts linguistiques exerce très peu d'influence sur l'évolution de la part relative du français dans la sphère privée au Québec.

Le chapitre de **Michel Pagé** propose d'abord une réflexion critique sur la nature des informations recueillies dans le cadre d'enquêtes sur l'usage des langues française et anglaise en public au Québec puis d'en déterminer la portée et les limites.

Cette réflexion est rendue nécessaire notamment en raison de la complexité croissante de la situation linguistique québécoise, de l'évolution de la composition démographique de la population et des fréquents contacts interlinguistiques, à Montréal tout particulièrement. Les dynamiques de contact des langues ont ainsi occasionné un accroissement du bilinguisme et de pratiques bilingues, voire plurilingues qui exercent une influence importante sur la présence et l'usage du français dans divers domaines de l'espace public québécois.

Enfin, **Jean-Benoît Nadeau** pose la question : « Qui est francophone ? » En s'appuyant sur sa trajectoire de vie, son texte montre bien à quel point le discours actuel de sens commun et les catégorisations de groupes linguistiques dans le discours scientifique et politique dominant au Québec tranchent avec la réalité des pratiques plurilingues et des identités multiples. Cette conception courante du terme *francophone*, tout comme celles des vocables *anglophones* et *allophones*, n'a pas d'ancrage solide dans les pratiques quotidiennes d'une part croissante de la population du Québec. Le texte de Jean-Benoît Nadeau invite donc à une réflexion sur la définition de *francophone*, à la diversité des définitions de cette notion, laquelle s'avère cruciale dans la mesure où elle influence et module le regard que l'on porte sur l'évolution de la situation linguistique au Québec.

### Langue de scolarisation : une situation complexe

**Patricia Lamarre** adopte une approche qui permet d'offrir un portrait plus complexe des pratiques langagières et qui permet selon elle de mettre en lumière les limites de certaines analyses des données censitaires sur la situation linguistique, lesquelles sont souvent guidées par une théorisation qui permet difficilement de bien cerner et d'expliquer les changements en cours. S'appuyant sur cette démarche qu'elle a privilégiée dans son parcours professionnel, elle montre que cette approche ethnographique permet d'élaborer de meilleurs outils d'enquête

et une interprétation plus nuancée des données générées par les outils traditionnels actuels, contrant ainsi les scénarios alarmistes sur l'avenir du français au Québec.

**Corina Borri-Anadon, Josée Charette et Danial Nabizadeh** traitent des enjeux pouvant découler des résistances de la part des personnels scolaires et de la société en général face aux craintes vis-à-vis du recours à d'autres langues que le français par les élèves dans l'enceinte scolaire. Les auteurs appuient l'idée selon laquelle le fait de se doter de pratiques reconnaissant le plurilinguisme et la diversité linguistique en milieu scolaire ne nuit pas au français. Elles proposent ainsi une réflexion sur l'incidence des politiques d'aménagement linguistique sur la mise en place de pratiques inclusives.

**Diane Gérin-Lajoie** rend compte pour sa part de la complexité du rapport aux langues française et anglaise chez des jeunes fréquentant des écoles de langue anglaise du Québec. Elle explore la façon dont ce rapport complexe aux langues s'inscrit dans l'imaginaire collectif de ces jeunes et comment il est vécu. Le fait de vivre dans deux mondes linguistiques à la fois ne signifie nullement un rejet du français chez ces jeunes Québécois. Bien au contraire, ces élèves sont conscients de l'importance du français, même si l'anglais fait partie de leur vie. Traverser les frontières linguistiques est perçu comme étant une situation normale à laquelle ils et elles se plient facilement, peu importe l'endroit où ils et elles se trouvent.

La liberté d'accès à l'enseignement postsecondaire en anglais, surtout au niveau collégial, génère depuis des décennies un débat sociopolitique important au Québec. **Karine Vieux-Fort** pose la question de ce que deviennent ces étudiantes et étudiants francophones qui fréquentent le cégep anglophone, à savoir quelles sont les conséquences de cette scolarisation sur la suite de leur parcours de vie. Son analyse révèle à quel point ces parcours de vie sont variés, riches et complexes sur le plan des usages et des pratiques linguistiques. Elle montre également que les jeunes ne s'anglicisent pas for-

cément au terme de leurs études collégiales en anglais. La majorité s'inscrit plutôt dans un parcours de navigation entre le français et l'anglais au gré des occasions et des contraintes, s'ouvrant ainsi à un univers de possibilités, tant sur le plan scolaire, professionnel et personnel.

## Contextes économique et linguistique

Les choix linguistiques sont déterminés, entre autres, par les contextes spécifiques, que ce soit les demandes du marché du travail ou l'environnement linguistique.

En examinant les tendances des quinze dernières années en matière d'usage du français et de l'anglais au travail, **Louis Cornelissen** cherche à évaluer l'impact de l'évolution de la composition industrielle du marché du travail sur les tendances relatives à l'utilisation des langues au travail dans la région de Montréal. L'examen révèle que la simple évolution de la composition industrielle implique certains changements, relativement modestes, dans les taux d'utilisation des langues. Mais si elles ne s'expliquent pas par des changements liés à la composition industrielle, on peut déduire que les tendances relatives aux langues de travail s'expliquent plutôt par des changements qui se manifestent au sein même des secteurs d'industrie.

**Étienne Lemyre** examine les fréquences d'utilisation du français au travail par les diplômés des cégeps et des universités de langue anglaise de l'île de Montréal. Il montre notamment que la grande majorité de ces diplômés utilisent le français dans l'espace public au moins sur une base régulière, et ce, dans chaque secteur de l'île de Montréal. L'auteur aborde également un ensemble de facteurs susceptibles d'exercer une influence sur l'usage du français ou de l'anglais au travail par ces diplômés, notamment leur trajectoire linguistique et de vie.

Le texte de **Mario Polèse** aborde quelques-uns des enjeux et des défis qui caractérisent ce qu'il appelle les dilemmes

linguistiques québécois et canadiens. Son analyse s'appuie entre autres sur son expérience personnelle en tant que résident du quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, un quartier où l'anglais est dominant, mais où le français et l'anglais coexistent pacifiquement comme langues communes de la vie publique. Il est difficile selon lui d'affirmer que le français est la langue commune normale dans cette partie de l'île de Montréal, sans même parler des quartiers encore plus à l'ouest. Doit-on alors s'étonner, s'interroge-t-il, qu'anglophones et allophones trouvent parfaitement normal de s'adresser spontanément à d'autres citoyens d'abord en anglais? Selon lui, le français n'est pas dans les faits ni la seule langue officielle du Québec ni la langue commune. Comme dans le reste du Canada, le français et l'anglais y ont, *de facto* et *de jure*, droit de cité.

### La réceptivité sociale

L'intégration relève d'un processus de réciprocité entre la société d'accueil et la population immigrante. Au cœur de la réciprocité se trouve la notion clé de réceptivité sociale. Les chapitres qui suivent explorent l'une ou l'autre facette de la réceptivité sociale.

En étudiant les rôles que peut jouer la langue française dans l'intégration politique des personnes immigrantes au Québec, **Jean-Philippe Gauvin** et **Antoine Bilodeau** distinguent l'influence relative de trois indicateurs linguistiques : la connaissance du français, le français comme langue parlée à la maison (sphère familiale) et le français comme langue d'usage dans les activités quotidiennes hors du domicile (sphère publique). Leurs analyses révèlent que les personnes immigrantes peuvent parler une autre langue à la maison et s'intégrer pleinement à la communauté politique. Fait intéressant, lorsque le français est la langue la plus utilisée dans la sphère publique, les immigrants ayant une langue maternelle autre que le français affichent un degré d'attachement au Québec plus élevé

que celui des immigrants de langue maternelle française. On en retient que la connaissance linguistique procure à la fois des avantages fonctionnels et relationnels aux personnes immigrantes. Ainsi, plus on connaît le français, plus on est porté à voter aux élections québécoises. De la même façon, la connaissance du français amène un sentiment d'appartenance au Québec plus fort.

**Stéphanie Arsenault, Alessandra Bonci et Samantha Giroux** s'intéressent aux personnes résidentes temporaires en emploi dans la région de Québec afin de mieux comprendre leur vécu lié à l'usage et à l'apprentissage de la langue française. Elles montrent que celles-ci ressentent un réel besoin d'apprendre le français ou d'en améliorer leur connaissance afin de bien réaliser leur travail, de progresser professionnellement, de se sentir compétentes dans les activités de la vie quotidienne, de jouer leurs rôles parentaux adéquatement, de développer leurs liens sociaux et d'accéder à la résidence permanente. Afin de pallier les nombreux obstacles auxquels sont confrontés les immigrants temporaires pour accéder à la francisation en emploi, les autrices formulent un certain nombre de recommandations qui touchent les gouvernements ainsi que les institutions d'enseignement.

La réflexion de **Malika Danican** a pour but de questionner et de recadrer le débat actuel sur la langue française de la perspective personnelle d'une immigrante de langue française. Elle présente ainsi un regard critique sur l'utilisation qui est faite de certains indicateurs de l'usage et de la présence du français au Québec pour statuer sur le succès ou l'échec des politiques linguistiques visant la pérennité du fait français. S'appuyant sur des expériences personnellement vécues, elle défend l'idée selon laquelle l'immigration, francophone ou allophone, par les enjeux et défis qu'elle suppose, ne peut porter le fardeau de la survie du français au Québec. Au-delà des idées reçues, l'intégration ne relève pas de la seule volonté des immigrants: elle est à la fois la responsabilité de celui qui immigré et de celui qui accueille.

Michel Seymour propose ensuite une réflexion sur les moyens à prendre pour retenir les étudiants francophones et allophones dans les établissements collégiaux de langue française, sans nuire aux droits collectifs de la minorité anglophone et des peuples autochtones. Selon lui, les règles gouvernementales annoncées dans la loi 14, combinées à une modification des règles d'admission au SRAM et à la modification par le gouvernement fédéral des attributions de visas aux étudiants étrangers désireux de faire des études postsecondaires au Québec constituent un ensemble de mesures suffisantes susceptibles de modifier la situation du français dans les cégeps.

Julius Grey procède à une critique sévère de la loi 14, qui repose selon lui sur une fausse prémisse selon laquelle le français serait en danger de disparition au Québec face à l'hégémonie de l'anglais. Il conteste fermement l'idée selon laquelle le bilinguisme mènerait inéluctablement à l'anglicisation et livre un plaidoyer en faveur d'une meilleure communication entre les communautés de langue anglaise et française. Tous les Québécois sont selon lui d'accord que le français mérite d'être protégé et que le maintien d'un Québec fondamentalement francophone est un but légitime pour légiférer. Cependant, il souligne l'importance de considérer l'anglais comme partie intégrante et bénéfique de la culture québécoise et de permettre à tous les citoyens de se sentir chez eux sans égard à leurs origines.

Le chapitre de Richard Bourhis et de Réal Allard porte sur les enjeux du vivre-ensemble dans la zone bilingue du Canada du point de vue d'étudiants universitaires franco-ontariens, acadiens et québécois francophones de Montréal. Leur étude compare les préférences et les perceptions des étudiants francophones de ces trois provinces envers des migrants s'établissant dans leurs provinces respectives, et compare ces préférences à celles pour des immigrants internationaux d'origine africaine francophone ou anglophones des États-Unis. Il ressort de cela que malgré leur citoyenneté commune en tant que

Canadiens, plus les trois groupes d'étudiants francophones se sentaient menacés par la présence de Canadiens anglais, plus ils les rejetaient comme migrants dans leurs provinces respectives. Ce sentiment de menace et de rejet était accentué par la perception que les migrants Canadiens anglais contribuaient davantage à la vitalité des communautés anglophones qu'à celles des francophones.

Nous terminons avec ce témoignage tout personnel de **Marco Micone** qui retrace, à travers sa trajectoire de vie et celle de sa famille, ce qu'a signifié pour un immigrant ne parlant ni le français ni l'anglais d'être confronté aux enjeux et aux obstacles d'une société tiraillée par des polarisations de religion, de langue et d'ethnicité. Il met en garde contre la hiérarchie créée entre le français de langue maternelle et le français de langue seconde, qui ne doit pas être prise à la légère. Elle crée selon lui des catégories de citoyens qui n'ont pas la même valeur dans la société, une situation propice au racisme et à l'exclusion.

#### Encadré 1

### L'expression « déclin du français » dans les médias au Québec de 2017 à 2022

Steven Therrien et Richard Marcoux

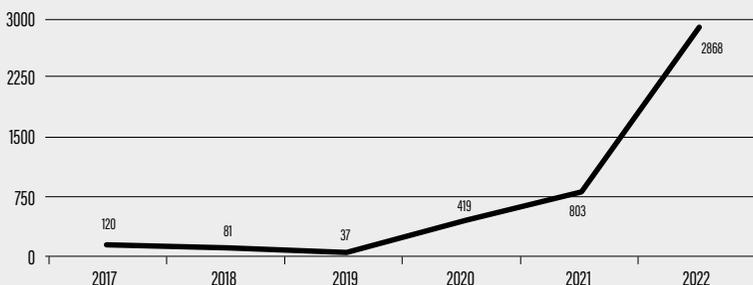
La persistance du débat sur l'avenir de la langue française au Québec et les transformations que ce dernier a subies au fil des décennies commandent un effort renouvelé de déconstruction qui vise à mettre en relief « l'ordre du discours » qui domine à l'intérieur des sphères médiatiques et politiques actuelles. Et ce, d'autant plus qu'au cours des dernières années — et plus particulièrement depuis la dernière campagne électorale provinciale —, le terme « déclin du français » semble s'être imposé dans les discours que l'on retrouve dans l'espace médiatique. Est-ce une illusion d'optique ?

La couverture médiatique entourant la langue française au Québec possède une grande richesse sociologique qui, selon nous, requiert davantage l'attention des chercheurs. Notre objectif ici est tout simplement d'examiner la production médiatique entourant cette fameuse expression « déclin du français au Québec » au cours des années récentes. Pour ce faire, nous avons d'abord circonscrit l'ensemble des 7,5 millions d'articles produits par les médias québécois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2022 de la base de données Eureka afin de produire deux corpus d'articles distincts où l'expression « déclin du français » ou « déclin de la langue française » se retrouvait au moins une fois. Un premier corpus se compose de 3975 articles où l'expression apparaît quelque part dans le texte, alors que le second corpus contient 1051 articles où cette expression se retrouvait spécifiquement dans le titre ou dans l'amorce ou dès l'introduction de l'article sur ce thème. Les deux corpus possèdent donc une utilité distincte : le premier permet d'analyser la totalité de la couverture médiatique entourant l'utilisation du terme « déclin du français », tandis que le second regroupe un ensemble de sources qui mettent en exergue ce terme, offrant ainsi un portrait plus propice à une analyse qualitative approfondie.

Les figures 1 et 2 présentent les tendances issues de chacun de ces deux corpus et permettent d'illustrer l'augmentation significative de la couverture médiatique traitant de la langue avec l'expression « déclin du français » au cours des trois dernières années étudiées : le nombre d'articles recensés demeure stable de 2017 à 2019, voire régresse, pour ensuite montrer une hausse majeure à partir de 2020. Les articles « déclinistes » produits durant les trois dernières années concentrent respectivement 94 % (figure 1) et 90 % (figure 2) de la couverture médiatique globale, ce qui montre indéniablement un point de bascule qui s'est amorcé en 2020, pour ensuite atteindre des sommets en 2022.

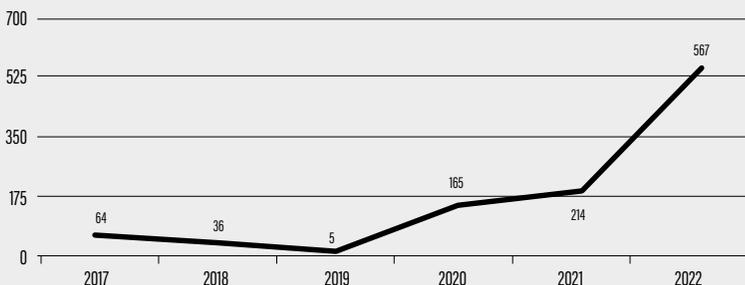
L'analyse sommaire du contenu de ce second corpus fait émerger d'abord une surreprésentation des articles des médias mont-réalais et de la capitale québécoise (*Le Journal de Montréal*, *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Québec*), alors que la plupart des journaux dits des régions présentent une production médiatique

**Figure 1.** Nombre d'articles parus chaque année avec l'expression « déclin du français »



Source : Eureka, traitement par les auteurs

**Figure 2.** Nombre d'articles parus par année avec l'expression « déclin du français » (titre ou amorce)



Source : Eureka, traitement par les auteurs

relativement moins importante sur le thème du déclin de la langue (*Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'est*, *La Tribune*, *le Quotidien*). Ces écarts semblent traduire des réalités distinctes entre les différentes régions quant au traitement de la langue, ce qui est d'ailleurs soutenu par une importante part du discours analysé, qui attribue le déclin du français à la région métropolitaine de Montréal en particulier. En d'autres termes, cela nous permet de relativiser et surtout de « situer » la couverture médiatique entourant le déclin de langue, qui n'est pas exclusivement ancrée dans les régions métropolitaines, mais qui y demeure plus présente.

On constate surtout qu'il semble s'être construit ces dernières années un discours alarmiste sur la langue au Québec qui s'est exprimé à travers l'expression « déclin du français ». Selon la

majorité des sources analysées de notre corpus, le déclin de la langue française est décrit comme un « danger » (67 occurrences), un « risque » (91 occurrences), une « menace » (107 occurrences) de « disparaître » (37 occurrences), d'être « assimilé » (52 occurrences), et tout ça, par les « immigrants » (808 occurrences) ou simplement en raison d'une « immigration » (1159 occurrences) jugée incontrôlable.

Les discours promouvant cette vision alarmiste du déclin du français, qui regroupent trois quarts (74,3%) des articles constituant notre corpus, appuient par ailleurs leurs propos sur des indicateurs démolinguistiques spécifiques, indicateurs qui traduisent une vision de ce qui constitue une ou un francophone au Québec : c'est une personne qui a le français comme langue maternelle et qui n'utilise que cette seule langue à la maison. Par conséquent, en mobilisant l'étiquette « francophone » de façon aussi restrictive, cette approche conduit du coup à ignorer le plurilinguisme pratiqué dans plusieurs familles québécoises, notamment celles provenant des pays de la Francophonie, et conduit ainsi à exclure un nombre important de francophones, à nouveau essentiellement ceux qui sont issus de l'immigration.

En somme, les discours qui émergent des articles qui abordent, sous l'angle du déclin, le caractère fragile de la situation de la langue française au Québec, participent à la construction d'une figure de l'Autre dans l'espace médiatique québécois faisant de l'immigrant le principal bouc émissaire de ce déclin, la menace, le danger.

Les visions alarmistes qui sont associées à ces discours peuvent assurément nuire aux efforts de promotion de la langue française auprès de ces francophones qui appuient l'idée que le français est la langue commune au Québec et qui, pour différentes raisons, s'inscrivent également dans d'autres espaces linguistiques. Ces populations francophones plurilingues sont nombreuses et le seront de plus en plus, non seulement à l'échelle internationale, mais également au Québec et au Canada. Dans un contexte où la croissance démographique du Québec des dernières années s'explique à plus de 95% par l'immigration internationale, ne serait-il pas contre-indiqué de s'aliéner ces locuteurs de la langue française sur le territoire du Québec ?

## 8

# Qu'est-ce qu'un francophone ? Enjeux et implications d'une définition

Jean-Benoît Nadeau

Il faut reconnaître que nous sommes désormais obligés de vivre avec le mot *francophone*. Un très beau mot, mais qui comporte le défaut d'avoir une multiplicité de sens, comme *Américain*, *Européen*, *Autochtone*, *chrétien*, *arabe*. Ces mots servent à décrire la réalité, mais ce sont des mots qui nous changent. Parce que ce sont des mots-programme.

Forcément, le fait de vouloir « mesurer » le français et l'anglais au Canada suppose qu'on ait des définitions claires ou utiles. Mais avant d'aller là, je pense qu'il faut faire un retour sur l'histoire, la grande et la petite.

### La grande et la petite histoire

La grande histoire est que les Français qui sont arrivés au Canada ont commencé à distinguer les Français nés en France de ceux qui étaient nés ici, lesquels ont commencé très tôt à se dire « Canadiens ». Et c'est ce terme qui a eu longtemps cours, sous diverses variantes : *Canadjien*, *Canayens*...

Jusqu'à ce que les Britanniques se mettent à faire la distinction entre les Anglais nés en Grande-Bretagne et ceux nés ici, qui se sont appelés *Canadians*.

Ça n'a pas été bien long avant que quelqu'un avise que même si *Canadian* est la traduction apparente de *Canadien*, les deux mots revêtent des sens sociologiques complètement différents. Si bien qu'on s'est mis à parler de *Canadiens français*. Et ça a

duré comme ça 150 ans, jusqu'à l'éclatement du Canada français, aux États généraux du Canada français en 1968, quand les Canadiens français du Québec ont dit que le Canada français, ça ne marcherait pas et qu'ils seraient Québécois et feraient comme bon leur semble.

C'est une date importante parce que c'est précisément à ce moment-là que la musique canadienne-française et la cuisine canadienne-française sont devenues de la musique québécoise et de la cuisine québécoise.

Avant de continuer dans la grande histoire, je dois faire un détour par la petite histoire, celle où je me situe. Mon expérience ressemble beaucoup à celle des autres et elle est éloquente des problèmes de définitions qui sont ici le sujet.

Je suis né à Sherbrooke en 1964, une petite ville anglaise à l'origine, dans une famille canadienne-française. Sur ma rue, on ne se disputait pas trop avec les Anglais, sauf avec le gros Anglais de ma rue, Gilbert Vigneault, qui était un francophone assimilé — une sorte de Michael Rousseau des années 1960. Mais on avait aussi l'inverse, comme des Michael Hayes ou Steve Leonard — un cousin du premier ministre du Québec, John James Charest — qui était dans la même ligue que les Ryan, les Johnson ou les Bacon, c'est-à-dire des Irlandais quasiment intégrés aux francophones.

Comme Sherbrooke était devenue une ville universitaire, il y avait des immigrants sur ma rue : des Haïtiens, la famille du docteur Duperval. Comme tous les immigrants qui parlaient français, ils parlaient avec un accent « français de France ». Un peu plus tard, il y avait les Mon-Voisin, une autre famille haïtienne. Il y avait aussi les Tan, Jean-Éric et Vincent, dont les parents étaient « indochinois » — c'est le terme que mon père utilisait. Les autres, qui parlaient avec un accent local, avaient tendance à parler l'anglais. À notre école primaire, il y avait surtout des Français — jusqu'à ce que l'on comprenne vers 8-9 ans que la moitié des « Français » étaient Belges ou Suisses.

Toujours est-il que c'est à peu près à cette époque-là que mes parents Canadiens français sont devenus Québécois, sous l'effet de la grande histoire.

Après mon cégep, je suis parti étudier à McGill. Mon objectif était, évidemment, de perdre ma culture et ma langue! Je peux témoigner du fait que ça a été un échec monumental.

À McGill, j'ai fait la connaissance de ma femme. Au premier cours, elle m'a dit :

— *Oh, you're French!*

— *Actually, a francophone.*

— *A what?*

— *You know, when you speak French and are not French, you're a francophone. And you're an anglophone.*

— *A what?*

Bon, évidemment, Julie est une anglophone du bon vieil Ontario anglophone de la péninsule, orangiste jaune orange foncé. Leur jardin botanique, c'est le Royal Botanical Gardens, et leur autoroute, c'est le Queen Elizabeth's Way — en l'honneur de la grand-mère, c'est vous dire. Plus loyaliste que ça, tu meurs.

Toujours est-il que, par ma faute, Julie a appris le français. Elle parle maintenant un excellent français — à Paris, elle passe pour une Québécoise. Elle écrit pour *L'actualité*, et quand elle a appris l'espagnol, elle le parlait avec un accent français, figurez-vous. Tout ça pour vous dire qu'ils peuvent quand ils veulent.

Là, je vais vous expliquer une affaire qui rend les démographes absolument fous. Julie et moi avons longtemps eu un système d'échange linguistique. On a commencé avec un système d'alternance : on se parlait français un jour, anglais l'autre jour, et ainsi de suite. Jusqu'à ce que je m'aperçoive qu'elle attendait les jours en anglais pour m'engueuler. On a mis ça à la semaine. Finalement. Quand on est allé à Paris, on a changé de système : on parlait anglais à la maison et français à l'extérieur. À Toronto, où on a vécu, on faisait l'inverse ; anglais à l'extérieur et français à la maison.

Tout ça pour vous dire que Statistique Canada l'a échappé belle : on était encore en France en 2001.

Vers 2005, nouvelle découverte. Comme Julie et moi avons publié un livre sur les Français qui marchait pas mal, notre éditeur parisien nous a fait venir — c'était le bon temps, comme on dit. L'attachée de presse était un peu nerveuse et nous attendait à l'aéroport, ce qui est inhabituel. C'était parce qu'elle avait prévu tout un tas d'interviews dès le lendemain et elle voulait entendre Julie. Elle et Julie ont échangé quelques phrases, et l'attachée de presse a dit : « Ouf ! Julie est francophone. »

Ma première réaction a été : « Wo, chose ! Elle peut pas être francophone : c'est une Anglaise ! »

Sa réponse : « Oui, mais elle parle français, donc elle est francophone. »

Parce que pour les Parisiens, quiconque parle français est francophone. Sauf eux.

La scène se passe en 2005, peu de temps avant l'adoption de nos filles jumelles en Haïti, qui avaient trois ans et demi, et qui parlaient évidemment le créole — nous avons été pendant un an les parents de deux immigrantes reçues. En six mois, elles étaient au français et à l'anglais. Et nous les avons élevées dans un cadre bilingue : papa leur parlant en français et maman en anglais.

Là, je vois dans vos regards : « Oups ! On change encore de catégorie ! »

Pour mettre la cerise sur le sundae, Julie est une « ayant droit » du système scolaire anglophone. Nous avons donc envoyé nos filles à l'école anglaise du quartier, mais en immersion française — tout le monde parle les deux langues dans l'école de toute façon. Nos filles sont en première année et elles apprennent à lire en français, mais Julie suit en arrière avec de l'anglais en parallèle.

Au milieu de leur première année, on part huit mois en Arizona (grâce à une bourse Fulbright que Julie a obtenue). Là, nos enfants vont se retrouver à l'école publique américaine et

papa va devoir suivre le programme en parallèle en français pour les tenir à niveau. Au travers de tout ça, nos filles ont commencé à nous demander des livres de Dora pour apprendre l'espagnol.

Maintenant, nos filles ont 19 ans, elles ont fait le secondaire en français, le cégep en français, puis une part de leurs études supérieures à l'Université Concordia et l'autre à l'Université de Montréal. Mais nos filles nous ont donné un ordre: « Vous allez arrêter de dire qu'on est Haïtiennes. On est Québécoises. »

J'espère ne pas vous avoir trop mêlé sur le plan identitaire. Mais c'est normal: je suis moi-même assez mêlé.

Ayant fait ce tour de la petite histoire, je reviens dans la grande, pour vous parler du mot *francophone*, qu'on tient pour acquis. Et dont l'histoire est intéressante.

C'est un géographe français, Onésime Reclus, qui a créé le terme vers 1880. C'était un sale colonialiste à tout crin, mais Onésime Reclus a eu la brillante idée de faire une description du monde par les langues plutôt que la religion. Et dans son livre, *France, Algérie et colonies*, il a inventé des termes comme *francophone*, *anglophone*, *germanophone*, *lusophone*, *hispanophone*, *sinophone*, etc.

Le terme a été peu usité. Vers 1930, assez brièvement, *francophone* désignait les coloniaux assimilés, puis il est retombé dans l'oubli. Puis en 1962, le président sénégalais, le poète Léopold Sédar Senghor, a ressorti le terme dans son sens actuel de « parlant français » dans la revue *Esprit*.

Le néologisme a pris racine très vite, parce qu'il répondait à une demande sociale très forte. On était au temps des indépendances et on avait besoin d'un mot qui décrive « parlant français, mais pas Français ».

Une des forces de ce mot, c'est qu'il est venu de la base très longtemps avant que le sommet l'adopte. Le Sommet de la Francophonie, par exemple, s'appelle officiellement « Sommet des États et gouvernements ayant le français en partage ». Et il a fallu trente ans pour que l'Agence de coopération culturelle

et technique, créée en 1970, devienne l'Organisation internationale de la Francophonie. Le mot était absent des instances, mais présent dans le discours.

C'est le contraire de *British* et d'*espagnol*, qui sont des mots qui ont été voulus par les pouvoirs anglais et castillan pour tenter d'unifier des pays culturellement très désunis, avec des Irlandais, des Écossais et des Gallois au Royaume-Uni, ou des Galiciens, des Catalans, des Basques et des Aragonais en Espagne. Les Espagnols ont même été plus loin en essayant de rebaptiser le castillan comme de l'espagnol, mais cette greffe-là n'a pas encore pris 500 plus tard.

Bref, les francophones ont commencé à se dire francophones très tôt, au début des années 1970, assez pour que je me présente ainsi à une Ontarienne anglophone en 1987.

### Variation de sens

Remarquez que le mot *francophone* est forcément polysémique. En France, je l'ai dit, *francophone* s'applique à tous les « parlants français », sauf les Français. En Belgique, il décrit les Wallons et tous les parlants français, sauf les Flamands, même si les deux tiers des Flamands sont effectivement francophones. Au Canada, ça dépend, comme on le verra. Les Algériens sont intéressants, parce qu'ils vont se dire francophones ou pas. Leurs universités sont membres de l'Agence universitaire de la francophonie, mais leur État refuse de participer à l'Organisation internationale de la Francophonie — pour exactement les mêmes raisons que les Américains ne sont pas membres du Commonwealth.

Je reviens brièvement sur le cas des Français, puisqu'il y a plusieurs lignes de démarcation: la principale remonte à soixante-dix ans quand la droite et la gauche se sont positionnées sur la colonisation, si bien qu'en France, c'est plutôt à droite qu'on est favorable à la francophonie alors qu'à gauche, on va se dire antifrancophone pour la même raison qu'on se

dit anticolonialiste. Mais ce n'est pas uniforme, car il y a d'autres lignes de démarcation régionales et générationnelles : quelle que soit leur orientation politique, les Français de provinces vont avoir plus d'aisance à se dire francophones, de même que les Français de la jeune génération.

Je vous parle de la France parce que c'est le pays d'Europe que je connais le mieux, mais je perçois d'autres lignes de démarcation dans le cas des Belges et des Suisses. À chaque pays ses distinctions.

### Les cinq francophonies canadiennes

Dans le contexte canadien, on est en présence de cinq francophonies différentes, dont la constitution et la perception varient d'une province à l'autre.

La plupart du temps, on a les francophones du terroir et les Québécois. Dans le cas du Québec, ce sont les mêmes personnes, évidemment, mais dans les autres provinces, ils constituent deux groupes dont les rapports sont parfois difficiles. Les Québécois sont perçus comme dominateurs (un peu comme les Québécois perçoivent les Français).

Les Québécois n'ont pas une compréhension très nette de ce que c'est de vivre comme minoritaire. Les Franco-Ontariens, par exemple, vont envoyer leurs enfants à l'école française alors que les Québécois qui s'y installent vont avoir tendance à placer leurs rejetons à l'école anglaise pour leur permettre d'apprendre l'anglais — ce qui est absurde dans une province où tout le monde attrape l'anglais aussi facilement qu'un rhume de cerveau.

Le troisième groupe francophone est celui des Français, qui peut être élargi ou non aux Européens, mais pas forcément. Il faut dire que les Français ont tendance à rester Français très longtemps, et qu'ils finissent souvent par retourner dans leur pays. C'est un groupe important au Québec, et leurs rapports ne sont pas toujours aisés avec les francophones du terroir.

Il y a aussi les autres immigrants de la francophonie, qui ne constituent pas un groupe uni, mais qu'on a tendance à mettre dans le même sac, sans trop de nuance. Encore là, la manière dont s'établit le rapport avec les deux premiers groupes change d'une province à l'autre.

Le dernier groupe est celui des anglophones francophones, c'est-à-dire les anglophones qui se sont donné la peine de bien apprendre le français. Et que certains vont toujours considérer comme suspects, tels des loups dans une bergerie. Selon la province, ils ont droit ou non à l'école française.

### Le contexte d'une langue monde

Ces cinq groupes sociaux de francophones sont partagés entre deux idéologies, ou deux conceptions du monde francophone : l'une ethnique et l'autre linguistique.

On verra dans les exemples qui suivent que les Québécois francophones ne sont pas les seuls à être divisés sur ce plan. Au Québec, par exemple, on est passé en deux générations de Canadien français à Québécois puis à francophone, une transition que tout le monde n'a pas digérée. Les anglophones aussi, quand ils connaissent le terme *francophone*, ont tendance à le réduire à son sens ethnique. La manifestation la plus probante en est la remise en question constante du bilinguisme officiel. Ils vont dire : « Si on donne un statut particulier au français, pourquoi pas à l'italien, à l'ukrainien ou au chinois ? » Mais c'est parce que justement en parallèle ou à l'opposé de la conception ethnique, il y a la conception multiculturelle du français, qui est celle d'une langue internationale.

On ne peut pas ignorer que ce débat se passe dans un contexte de confrontation entre deux visions du monde, auxquelles une troisième s'ajoute tranquillement. Il y a d'un côté le grand mythe du francophone qui résiste encore et toujours à l'envahisseur. Et de l'autre, le mythe de l'anglais comme langue mondialisée, ouverte et plus moderne. Ce sont deux

mythes qui s'affrontent, mais qui s'alimentent l'un et l'autre. Entre les deux, il y a le mythe francophone, sans compromis, qui dit que le français est, elle aussi, une langue mondialisée dans laquelle s'inscrit le Québec. Ici, le français n'est pas la langue d'une ethnie, mais celle d'un univers.

Les mots sont « maudits », comme on dit. Pas innocents. Parce qu'en tentant de décrire une réalité, on la change, forcément. Parce que le mot *francophone* nous sort de l'ethnie.

Un concept toujours confus pour une partie de la population. Les Québécois, par exemple, qui ont redéfini plusieurs fois leur identité depuis soixante ans, digèrent encore les conséquences d'être sortis, officiellement, de l'ethnie. Ils sont nombreux à en avoir des maux de ventre. À la rigueur, on admet que Boucar Diouf est francophone. Mais souvenez-vous de la polémique autour de la nomination de Michael Sabia à la Caisse de dépôt et placement !

Ça se passe dans le contexte où le gouvernement veut pousser encore plus l'immigration francophone, alors qu'une partie de la population et tous les démographes lui disent que ces immigrants ne sont pas francophones de toute façon parce qu'ils parlent wolof, arabe, espagnol ou créole à la maison. Malheureusement, une minorité de Québécois s'est dotée par deux fois d'un gouvernement qui joue à fond la carte ethnique.

Pour une société obsédée par sa langue, la clé est bien sûr d'intégrer, mais aussi de développer des indicateurs qui permettent de rendre compte de la situation de manière réaliste. Parce qu'il va falloir à un moment donné arrêter de dire que Nancy Houston est une grande auteure francophone à Paris et une auteure anglophone à Montréal. Des milliers de Nancy Houston s'en viennent. Est-ce que nous avons les moyens, en tant que francophones, d'« échapper » des Nancy Houston ? Évidemment, non.

## La question tribale

Ce genre de questionnement est souvent présenté comme tribal ou rétrograde, mais il est intensément moderne. C'est la même question que se posent les Français, les Britanniques, les Allemands, les Américains, les Québécois et les Canadiens anglais — même si les Canadiens anglais font semblant de prétendre qu'ils ne se la posent pas.

D'ailleurs, j'insiste ici sur un paradoxe rarement observé : ceux qui ont tendance à ramener le Québec à son caractère ethnique sont les nationalistes et les anglophones.

Il y a dix ans environ, le rédacteur en chef de la revue des diplômés de McGill me demande de faire un reportage sur la diminution du nombre de francophones à McGill. Nous étions 25 % dans mon temps, et ils ne sont plus que 15 %. Or, en grattant un peu, je me suis rendu compte que pour McGill aussi, un francophone, c'est un Canadien français. Mais 50 % des étudiants de McGill sont des Québécois de langue anglaise qui sont tous passés par le cégep et qui ont donc réussi l'examen de français obligatoire. C'est sans compter les 15 à 20 % d'élèves des autres provinces qui sont des anglophones passés par l'immersion. Et je ne vous parle pas non plus des étudiants étrangers.

Bref, en réalité, l'Université McGill est 15, 50 ou 75 % francophone selon la manière dont on le considère. Remarquez que mon alma mater, qui est censément une institution de haut savoir, persiste à définir les francophones et les anglophones de façon étroite, alors que si elle s'ouvrait à une réalité plus large, elle se rendrait compte qu'elle est sans doute la plus bilingue de toutes les grandes universités du monde anglophone avec la plus forte proportion d'élèves bilingues, voire trilingues — sauf pour un 15 % d'anglophones canadiens ou américains unilingues, dont on s'étonne qu'ils en veuillent.

Je suis d'ailleurs tout à fait étonné qu'aucune université québécoise ne tienne de statistiques sur les langues parlées par ses étudiants et son personnel enseignant. On serait d'ailleurs

à même de développer de nouveaux indicateurs qui montreraient qu'il y a plus d'intelligence dans les universités québécoises que partout ailleurs sur le continent.

### Ça change le monde

Est-ce que le fait d'intégrer autant d'immigrants va changer le Québec? Absolument. Comment? On ne le sait pas.

Mais on gagnerait beaucoup à se souvenir qu'une partie de notre musique traditionnelle est largement irlandaise et qu'une partie de notre culture culinaire traditionnelle est anglaise. Le cipaille est une *sea-pie* qui a évolué vers autre chose que les grosses tourtes de mer du temps des bateaux à voile.

Le problème est exactement celui des «petits Canada» de Nouvelle-Angleterre. Toutes nos lois linguistiques ont été pensées dans le contexte de ce qui était arrivé quand une génération de Franco-Américains de Manchester, Lowell ou Woonsocket, celle de Jack Kerouac, s'est assimilée d'un coup en moins de quinze ans, entre 1930 et 1945. Ils voulaient participer à la modernité américaine et, pour eux, le français ne servait qu'à parler à leur mère. On n'a pratiquement aucun indicateur de ce qui s'est passé, très rapidement d'ailleurs, en une génération. Mais on sait que le grand accélérateur de cette régression a été un cadre qui n'évoluait pas.

Le dramaturge franco-américain Grégoire Chabot me racontait avoir grandi là-dedans et avoir éprouvé un éblouissement en découvrant dans le Montréal des années 1960 et 1970 qu'il était possible d'être Canadien français et moderne.

Toute l'histoire de la Révolution tranquille a été celle de la modernité. Le Québec a prouvé qu'il est possible de mettre en œuvre une politique d'ingénierie sociale intelligente, qui a un réel pouvoir transformateur tout en étant respectueuse. Et ça pourrait continuer de marcher si on développait des indicateurs qui tiennent compte de cette évolution. Mais, sur ce plan-là, on est moins bons.

Bref, on est en ce moment entre deux paradigmes, celui où la définition purement linguistique du mot *francophone* se heurte à une définition ethnique, dont les effets sont contraires.

Une définition purement ethnique fait que les francophones qui n'appartiennent pas à l'ethnie se sentent poussés à l'extérieur. Longtemps, par exemple, la définition de Canadien français était synonyme de catholique, et on avait des écoles catholiques pour les Canadiens français et des écoles protestantes pour les non-catholiques — et tous les immigrants. On a créé la loi 101 en 1977, mais ça a pris 20 ans pour que l'on comprenne qu'il fallait changer la définition du système scolaire pour sortir des écoles catholiques et protestantes pour avoir des écoles francophones et anglophones. Ça coïncide d'ailleurs avec les années où on s'est aperçu que la machine à intégrer marchait de mieux en mieux.

Mais une définition purement linguistique du fait francophone change aussi les choses. Nos grands écrivains vont être Canadiens-français et Haïtiens ou Chinois. Nos grands chanteurs vont être Canadiens-français et Algériens. Nos associations vont être dirigées par des Québéco-Sénégalais. Nos directeurs de crédit vont être Français, Belges, Camerounais et Maliens. Il va y avoir des mères voilées à côté des mères tatouées au conseil d'établissement des écoles.

Au fond, la francophonie, c'est la tolérance. C'est passionnant et dérangeant; mais c'est aussi inéluctable.

Au Québec, l'effet immédiat de la loi 101 est de transformer les immigrants en francophones, mais pas nécessairement en Canadiens français, avec la ceinture fléchée, les rigodons et « swing la bacaisse dans le fond de la boîte à bois ».

Je suis personnellement convaincu que les Québécois sont capables de réussir ce pari, tout en reconnaissant que c'est jouer avec le feu. Mais nier cette évolution en essayant de décrire la situation selon des termes des années 1960, c'est aussi jouer avec le feu. C'est le vieux dilemme: décider, c'est dur, mais ne rien décider, c'est décider aussi.

## Langue et immigration

Marco Micone

« Ce n'est pas le français qui est en déclin,  
mais la proportion de ceux dont le français  
est la langue maternelle ».

Victor Piché

L'exode fut massif. Les nombreuses maisons vides, où les émigrés avaient laissé pour seul ornement l'image d'un Sacré-Cœur sanguinolent, rappelaient les évacuations de la dernière guerre. Dans d'autres, les veuves blanches de l'émigration sublimaient leur besoin d'aimer à coups de messes, de cancons et de robes noires. Sur cette colline dénudée du Mezzogiorno où, au début des années 1950, s'entassaient près de deux mille personnes, l'institutrice de première année se trouvera une décennie plus tard devant un seul écolier.

Très tôt, j'avais été captivé par les récits de grand-père relatant ses traversées atlantiques et son long séjour à Montréal, au début du siècle, d'où il rapporta la dot pour ses filles, quelques mots de français estropiés et la conviction que ceux qui les lui avaient appris étaient aussi pauvres que nous. C'est ce que conclut aussi le maître d'école lorsque, à la veille de mon départ, il déploya la mappemonde devant la classe, à la recherche de Montréal.

Debout, devant l'hémisphère occidental, il commença à explorer le littoral de la Colombie-Britannique. Pendant que son index serpentait vers le Nord, il nous demanda ce qu'étaient des séquoias et des totems. Irrité par notre silence, il se retourna brusquement pour nous traiter d'ignares et continua

de scruter l'Alaska et le Yukon. Visiblement frustré, il promena son doigt obliquement à travers les Prairies, contourna les Grands Lacs pour ensuite remonter rapidement jusqu'au cercle polaire, devant lequel il resta de glace pendant quelques instants. Croyant qu'il avait enfin trouvé Montréal, nous nous rapprochâmes du maître pétrifié et, au moment où il cassa le crayon qu'il tenait dans sa main, nous nous rassîmes. Lorsqu'il reprit contenance, il nous assura que l'endroit où je m'apprêtais à émigrer s'appelait bel et bien Montréal, une ville dominée par les anglophones dont la population francophone était démunie et en voie d'assimilation.

Je finis par y mettre les pieds, avec mon frère et ma mère, après douze jours interminables passés dans la cale d'un paquebot, étourdi par le bruit des moteurs et par l'odeur de vomissure. Je n'éprouvais aucune émotion à l'idée de revoir mon père après sept ans d'absence. Parti seul pour Montréal, il était devenu le protagoniste d'un feuilleton épistolaire dans lequel je tenais un rôle de figurant épisodique.

Peu de temps après mon arrivée, ayant été refusé par l'école française de mon quartier (la même que fréquenteront mes deux fils trente ans plus tard), je fus aiguillé vers l'école Saint-Philippe-Bénizi. J'échouai dans une classe où des enfants de neuf ans côtoyaient des adolescents de treize ans, comme moi. C'était la période de calcul mental. Le professeur traduisait les questions en italien. *Sette più quattro più tre meno otto*. Je me suis senti infantilisé. J'avais été rétrogradé. Un naufrage aurait été moins grave. J'en voulais à mon père de nous avoir demandé de venir à Montréal et à ma mère d'avoir cru que j'avais besoin de lui.

Je quittai cette école le plus tôt possible pour un *gorgeous high school* tout neuf, dont la majorité des élèves était d'origine italienne. Je commençais à peine à me débrouiller en français. Ni l'histoire ni la mémoire populaire n'ont retenu le tort énorme que le libre choix du système scolaire rétrograde de l'époque a fait subir aux jeunes immigrants, conséquence de l'impéritie des

élites canadiennes-françaises, celles-là mêmes qui ont opprimé pendant si longtemps les classes populaires francophones.

N'ayant aucune connaissance de l'anglais, je me claquemurai dans un mutisme absolu pendant plusieurs semaines. Un jour, le professeur d'histoire posa une question sur le fascisme, à laquelle personne ne répondait. Nerveusement, après avoir répété mentalement la réponse deux ou trois fois, je prononçai quelques mots suffisamment intelligibles à la grande stupéfaction de mes camarades et du professeur, qui marcha jusqu'à l'autre bout de la salle, regarda un instant par la fenêtre puis, se retournant brusquement, l'index pointé dans ma direction, laissa échapper : «*Even that guy knows.*»

Il m'avait pris pour un demeuré sans chercher à comprendre pourquoi je me taisais. L'humiliation s'ajouta à un sentiment de profond rejet de ce milieu scolaire, si différent de mon quartier majoritairement francophone, que seule la lecture de *Bonheur d'occasion* à la fin du secondaire réussira à atténuer. Cette famille de gens simples, de dominés, d'humiliés décrite avec tant de finesse et d'empathie par Gabrielle Roy, était la mienne. Pour la première fois, je me suis non seulement senti chez moi, mais j'ai aussi rêvé qu'un jour je puisse donner aux *gens du silence* de l'immigration la possibilité d'ajouter leur voix à celle d'Azarius, de Florentine et de Rose-Anna afin de clamer leur indignation et leur révolte.

Pendant tout le cycle secondaire, les *Christian Brothers of Ireland* nous apprirent à singer les anglophones du West-Island que nous rencontrions une fois ou deux par année dans des compétitions sportives. Ignorant les mécanismes de la reproduction sociale, nous sortions de ce ghetto avec l'illusion – partagée par nos parents – que la connaissance de l'anglais allait, comme par magie, nous permettre d'occuper des postes de prestige dans la société. Quelques années plus tard, on retrouvera la plupart d'entre nous endogames, sous-scolarisés et hostiles à l'affirmation du français et de ceux dont c'était la langue maternelle.

Rares sont ceux qui quitteraient leur lieu d'origine si la situation économique et politique ne les y forçait. Car, à part une minorité privilégiée, les autres n'en retirent, tout au moins au début, qu'une insécurité psychologique et matérielle qui les portera à accepter les pires conditions de vie et de travail. Ils se rendront compte rapidement qu'ils n'ont pas laissé derrière eux que des difficultés, mais aussi une communauté, des êtres aimés et certaines coutumes dont ils ne peuvent se passer. S'amorce alors un mouvement déchirant entre le regret et la joie d'avoir émigré, mouvement dont la durée et l'issue sont fonction tant de la façon dont s'effectue le départ que de la qualité de l'accueil. La situation linguistique et politique du Québec ne fera qu'exacerber leurs difficultés d'intégration.

Pour la plupart d'origine rurale et peu scolarisés, les immigrants méditerranéens d'avant la loi 101 avaient une perspective du temps et de l'espace bien différente de celle des citoyens. Immigrer à Montréal, c'était passer d'un monde unilingue à la variété des voix potentiellement discordantes; c'était quitter le dénuement matériel pour l'empire des choses, sans nécessairement être moins pauvres; c'était aussi découvrir que les dominants et les dominés ne parlaient pas la même langue. Accueillis souvent avec méfiance sinon avec mépris, ils recherchent, pour la plupart, compréhension et soutien à l'intérieur de leur communauté, où ils retrouvaient valeurs et modes de vie plus conformes à leurs attentes.

Il fut aisé de les prendre au piège et de les manipuler. Le quartier immigrant, qui devait être un lieu de transition facilitant l'adaptation au pays d'accueil, devint trop souvent un marché captif pour certains et une source exclusive de votes pour d'autres. Ils étaient nombreux à vouloir perpétuer la marginalisation de ces communautés.

La politique du multiculturalisme leur fournira à la fois le support idéologique et les moyens financiers pour promouvoir une évanescence culture d'origine, se limitant le plus souvent à des activités culinaires ou folkloriques. Elle contribuera néan-

moins à resserrer la cohésion de la communauté – en valorisant l'appartenance ethnique aux dépens de la conscience de classe – et à consolider le pouvoir de ses leaders, qui se porteront à la défense de l'école anglaise, tout en sachant qu'il n'y avait pas meilleur moyen de marginaliser ceux qui la fréquentaient. Il n'y avait qu'une solution : obliger, par une loi, tous les jeunes immigrants (et enfants d'immigrants) d'âge scolaire à fréquenter l'école française.

On s'aperçut rapidement que la loi 101 était loin d'être une panacée. Il aurait fallu, dès les années 1980, restructurer les écoles pluriethniques pour que les francophones de vieil établissement y soient le plus nombreux possible, et ainsi permettre aux jeunes allophones de vivre, au moins à l'école, dans un milieu à l'image de la société. Il s'y serait créé, tout naturellement, au-delà du bavardage théorique sur l'interculturalisme, des situations d'échange et de confrontation d'idées, ancrées dans la réalité de la vie quotidienne de ces jeunes, les menant petit à petit, le plus souvent à leur insu, à se défaire des stéréotypes, à apprivoiser la différence et à relativiser leurs visions du monde.

Un milieu scolaire dont la composition ethnique est considérablement différente de celle de la société engendre inévitablement des conceptions fantaisistes de celle-ci. Au Collège Vanier – où j'ai enseigné à une certaine époque –, mes étudiants, d'origines diverses, croyaient qu'il y avait entre 40 % et 60 % de francophones d'héritage canadien-français au Québec qui, en plus, ne parlaient pas le *real French*. Aujourd'hui, sur l'île de Montréal, il y a plus d'une centaine d'écoles dont la proportion de jeunes allophones dépasse 75 % (et parfois 90 %). À la ségrégation sociale attribuable aux écoles privées et internationales, il s'est ajouté celle de nature ethnique.

Avant, on marginalisait les jeunes allophones dans les écoles anglaises ; aujourd'hui on les isole dans des écoles francophones mal aérées, délabrées et *laïcisées*, en continuant de croire – ou de faire croire – que franciser est synonyme d'intégrer. Il en

résulte un système scolaire le plus inégalitaire au Canada, qui ne préoccupe guère nos élites – renouvelées mais inchangées – ni nos dirigeants, dont la progéniture est choyée dans des écoles privées, rénovées et à l’abri de la *laïcité*.

Le Québec accueille des immigrants depuis des générations. Beaucoup d’entre eux n’ont pas attendu la loi 101 pour apprendre le français. Depuis 1977, cette loi a obligé des dizaines de milliers de jeunes immigrants et enfants d’immigrants<sup>1</sup> à fréquenter les écoles françaises pendant onze ans. En outre, bon nombre de nos immigrants sont originaires d’anciennes colonies françaises. Ils se chiffrent eux aussi par dizaines de milliers, dont un grand nombre détient un diplôme universitaire. Comme très peu d’entre eux déclarent le français comme langue maternelle, ils sont pour la plupart disqualifiés comme francophones, même si parmi eux on compte des professeurs de français, des professionnels qui travaillent en français, des écrivains et tant d’autres citoyens venus d’ailleurs, profondément attachés au Québec, pour qui l’expression « Québec français » est un pléonasme. Dans une société plurilingue comme la nôtre, où 23,7% des Montréalais sont au moins trilingues (français et d’autres langues), l’utilisation du français langue maternelle (ou du français langue d’usage à la maison<sup>2</sup>) comme critère dans les enquêtes sur l’état du français fait le jeu des alarmistes et perpétue l’image de l’immigrant comme menace.

La hiérarchie ainsi créée, entre le français de langue maternelle et le français de langue seconde, ne doit pas être prise à la légère. Elle crée des catégories de citoyens n’ayant pas la même valeur dans la société, situation propice au racisme. On sait comment, dans d’autres lieux, mais encore aujourd’hui, la hiérarchisation des cultures s’est substituée à celle fondée sur

---

1. Dans quelques années, on les comptera par centaines de milliers.

2. 90% de ceux qui déclarent utiliser le français à la maison ont le français comme langue maternelle. Le français parlé à la maison, utilisé comme critère, cache une intention assimilationniste.

la race – lorsque celle-ci est devenue une hérésie scientifique –, avec des conséquences néfastes aux plans politique et social. Au Québec, où langue et culture sont trop souvent interchangeables, il est temps de remiser cette aberration avant que des esprits moins inoffensifs que des déclinistes et des comptables ne s'en emparent.

Aujourd'hui, le français est parlé différemment – selon le niveau d'instruction, la classe sociale et la durée de séjour des immigrants – par près de 94 % de la population. Son utilisation dans les écoles (maternelle, primaire et secondaire) est passée de 64 % à 90 % entre 1971 et 2016. En outre, depuis qu'une classe de francophones d'héritage canadien-français s'est imposée dans le domaine économique, et que la culture québécoise d'expression française (de la littérature au cinéma) s'est affirmée ici et est reconnue au-delà de nos frontières, le français a non seulement acquis du prestige, mais est aussi devenu un facteur de promotion sociale. Le français n'est pas en déclin. Il ne s'est jamais aussi bien porté – malgré quelques reculs sectoriels récents – si l'on tient compte des progrès accomplis depuis 1977. C'est la proportion de ceux dont il est la langue maternelle qui diminue, depuis que l'augmentation de la population québécoise dépend majoritairement des immigrants<sup>3</sup>.

Il y a peu d'endroits au monde où on a fétichisé la langue comme au Québec. On en demande trop, depuis trop longtemps, au français. Nous en avons fait le symbole de notre destinée, le substitut du combat pour une souveraineté chimérique, le patrimoine illusoire du pauvre et de l'unilingue, ainsi que le synonyme de notre culture et de notre identité, alors qu'il n'en est qu'un aspect. Ne faisant pas de différence entre langue et discours, nous croyons aussi qu'il est porteur d'une vision du monde, même si personne n'oserait soutenir qu'un

---

3. Les immigrants comptent pour 85 % de l'augmentation de la population québécoise.

assisté social a la même vision du monde qu'un privilégié ayant la même langue maternelle.

C'est cette importance exorbitante, que le français revêt dans l'inconscient collectif des Québécois, qui en fait un instrument idéal aux mains des démagogues. François Legault ne s'en est pas privé pendant la campagne électorale de 2018 lorsqu'il a déclaré avoir « peur que [ses] petits-enfants ne parlent plus français », si on ne réduisait pas le nombre d'immigrants. Ce jour-là, par ce mensonge éhonté, répercuté servilement dans tous les médias, l'aspirant premier ministre a fait des immigrants des *voleurs de langue* comme, un demi-siècle plus tôt, on avait fait de la génération de mes parents des *voleurs de jobs*. Devenu premier ministre, il n'hésitera pas à s'inspirer du lexique xénophobe de l'Hexagone pour associer les immigrants à la *violence* et au *suicide* de la nation. Ce discours accusatoire n'augure rien de bon pour l'avenir.

Tout autre était la perception des immigrants lorsque le Québec était gouverné par de grands humanistes – si rares aujourd'hui – issus de la Révolution tranquille. C'est à l'un d'eux, Camille Laurin, qu'on doit la loi 101, dont l'objectif était de faire de la langue maternelle une langue fraternelle, pour qu'on puisse mettre en commun nos mémoires plurielles, nos talents et nos rêves, afin d'y puiser les ressources et l'audace nécessaires pour faire du Québec une société plus juste, moderne et inclusive. C'est la tâche ardue qui attend les Québécois de tous horizons en cette période de repli identitaire et de creusement des inégalités... à moins qu'on ne croie les avoir éliminées depuis que dominants et dominés parlent la même langue!

# Liste des collaborateurs et collaboratrices

**Réal Allard**, professeur émérite, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton

**Stéphanie Arsenault**, professeure titulaire, École de travail social et de criminologie, Université Laval

**Nicolas Auclair**, assistant de recherche, Département de démographie, Université de Montréal

**Nicolas Bastien**, analyste principal, Centre sur le genre, la diversité et l'inclusion, Statistique Canada

**Danièle Bélanger**, professeure et titulaire de la Chaire du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales, Département de géographie, Université Laval

**Antoine Bilodeau**, professeur, Département de sciences politiques, Université Concordia

**Alessandra Bonci**, doctorante, Département de science politique, Université Laval

**Corina Borri-Anadon**, professeure titulaire, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

**Richard, Bourhis**, professeur émérite, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal

**Josée Charette**, professeure, Département d'éducation et formation spécialisée, Université du Québec à Montréal

**Jean-Pierre Corbeil**, professeur associé, Département de sociologie, Université Laval

**Louis Cornelissen**, analyste, Programme de la statistique linguistique, Statistique Canada et doctorant, Département de sociologie, Université Laval

**Jean-Philippe Gauvin**, Conseiller à la recherche et à la statistique, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

**Malika Danican**, doctorante, Département de sociologie, Université Laval

**Diane Gérin-Lajoie**, professeure émérite, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto

**Samantha Giroux**, candidate à la maîtrise, École de travail social et de criminologie, Université Laval

**Julius Grey**, avocat

**Patricia Lamarre**, professeure titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

**Étienne Lemyre**, analyste, Programme de statistique linguistique, Statistique Canada

**Richard Marcoux**, professeur et directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Département de sociologie, Université Laval

**Éric Caron-Malenfant**, directeur adjoint, Centre de démographie, Statistique Canada

**Marco Micone**, écrivain et dramaturge

**Danial Nabizadeh**, doctorant en science de l'éducation, Université du Québec à Montréal

**Jean-Benoît Nadeau**, écrivain et journaliste dans plusieurs médias, notamment au magazine *L'actualité*

**Chenour Oechslin**, assistante de recherche, Chaire du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales, Université Laval

**Michel Pagé**, professeur retraité, Département de psychologie, Université de Montréal

**Victor Piché**, chercheur associé, Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales, Université Laval et professeur honoraire, Département de démographie, Université de Montréal

**Mario Polèse**, professeur émérite, Centre Urbanisation Culture et Société, Institut national de recherche scientifique

**Michel Seymour**, professeur retraité, Département de philosophie, Université de Montréal

**Marc Termote**, professeur associé, Département de démographie, Université de Montréal

**Steven Therrien**, candidat à la maîtrise, Département de sociologie, Université Laval

**Calvin Veltman**, professeur retraité, Université du Québec à Montréal

**Karine Vieux-Fort**, coordonnatrice scientifique, Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, Université du Québec

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	7
<b>Un Québec au diapason de la nouvelle francophonie</b>	10
Jean-Pierre Corbeil, Richard Marcoux et Victor Piché	
Encadré 1	
<b>L'expression « déclin du français » dans les médias au Québec de 2017 à 2022</b>	35
Steven Therrien et Richard Marcoux	
Encadré 2A	
<b>Langue et choix de société</b>	39
Victor Piché	
<b>1 Une lecture plus nuancée de l'état de la situation linguistique au Québec en 2023</b>	42
Jean-Pierre Corbeil	
Encadré 2B	
<b>Doit-on suivre l'évolution des groupes linguistiques ou celle de la présence et des usages du français ?</b>	93
Jean-Pierre Corbeil	
<b>2 Un peu d'histoire : au-delà des indicateurs désincarnés</b>	96
Victor Piché	
<b>3 Forces et faiblesses des indicateurs linguistiques</b>	112
Marc Termote	
Encadré 3	
<b>La capacité autodéclarée de soutenir une conversation en français : un indicateur utile et pertinent</b>	147
Jean-Pierre Corbeil et Richard Marcoux	
<b>4 L'analyse sociolinguistique des variables linguistiques du recensement canadien</b>	150
Calvin Veltman	

Encadré 4	
Les changements au contenu linguistique dans le recensement de 2021 : une mise au point	168
Éric Caron-Malenfant et Jean-Pierre Corbeil	
<b>5</b> Portrait et évolution des groupes de langues française et anglaise dans la région de Montréal selon différentes approches, 2011-2016	171
Nicolas Auclair	
<b>6</b> La mesure des transferts linguistiques au Québec : différentes approches et considérations méthodologiques	188
Éric Caron-Malenfant, Jean-Pierre Corbeil et Nicolas Bastien	
<b>7</b> Connaître l'usage des langues en public : Une question de méthode	206
Michel Pagé	
<b>8</b> Qu'est-ce qu'un francophone ? Enjeux et implications d'une définition	221
Jean-Benoît Nadeau	
Encadré 5	
Les limites de la langue maternelle pour renseigner sur la réalité francophone	233
Richard Marcoux	
<b>9</b> Une approche ethnographique dans l'analyse de la situation linguistique québécoise	236
Patricia Lamarre	
<b>10</b> Politiques d'aménagement linguistique et éducation inclusive en milieu scolaire : leviers et obstacles	258
Corina Borri-Anadon, Josée Charette et Danial Nabizadeh	
<b>11</b> Le rapport aux langues chez les jeunes dans les écoles de langue anglaise au Québec : une réalité complexe	274
Diane Gérin-Lajoie	

<b>12</b>	<b>Que deviennent ces étudiantes et étudiants francophones qui fréquentent le cégep anglophone ?</b>	<b>288</b>
	Karine Vieux-Fort	
<b>13</b>	<b>L'évolution de la composition industrielle de l'économie québécoise a-t-elle affecté l'usage des langues au travail ?</b>	<b>305</b>
	Louis Cornelissen	
	Encadré 6	
	Éducation postsecondaire et langue : une causalité à repenser	<b>320</b>
	Jean-Pierre Corbeil	
<b>14</b>	<b>Fréquence d'utilisation du français au travail par les diplômés des cégeps et des universités anglophones de l'île de Montréal</b>	<b>324</b>
	Étienne Lemyre	
<b>15</b>	<b>Petite promenade dans NDG et quartiers avoisinants : le dilemme linguistique québécois (et canadien)</b>	<b>339</b>
	Mario Polèse	
	Encadré 7	
	Quel Montréal ?	<b>355</b>
	Victor Piché et Jean-Pierre Corbeil	
<b>16</b>	<b>Quels rôles la langue française joue-t-elle dans l'intégration politique des personnes immigrantes au Québec ?</b>	<b>358</b>
	Jean-Philippe Gauvin et Antoine Bilodeau	
	Encadré 8	
	Les défis de la francisation des immigrants temporaires	<b>370</b>
	Chenour Oechslin et Danièle Bélanger	
<b>17</b>	<b>Le parcours à obstacles des résidents temporaires en emploi pour apprendre le français à Québec</b>	<b>373</b>
	Stéphanie Arsenault, Alessandra Bonci et Samantha Giroux	
<b>18</b>	<b>Francophone ou Québécois : quand « parler français » ne garantit pas l'intégration</b>	<b>387</b>
	Malika Danican	

<b>19</b> La loi 14. Des mesures raisonnables au niveau collégial?	401
Michel Seymour	
<b>20</b> La réforme des lois linguistiques : la fausse prémisse	416
Julius Grey	
<b>21</b> Vitalité communautaire et acceptabilité des immigrants anglophones : perceptions d'étudiants franco-ontariens, acadiens et québécois	431
Richard Y. Bourhis et Réal Allard	
<b>22</b> Langue et immigration	449
Marco Micone	
Liste des collaborateurs et collaboratrices	457